



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSEILLERS EN FONCTION	CONSEILLERS PRESENTS	PROCURATIONS	CONSEILLERS ABSENTS
29	19	02	10

Séance du 15 décembre 2025 sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Maire. Convocation du 9 décembre 2025.

PRESENTS : Mmes TUSCHL - ADAMY - HARRATH - RUSSELLO - IDIZ - ANANICZ - FRANGIAMORE - KHOUMRI - BECKENDORF - PIESTA - KERMAOUI.
MM. KLEINHENTZ - USAI - SATILMIS - OURIAGHLI - KLASEN - PODBOROCZYNKI - BAHFIR - ANANICZ.

PROCURATIONS : MM. BOUMEKIK et ESTRADA qui ont donné procuration respectivement à MM. KLASEN et BAHFIR.

ABSENTS EXCUSES : Mme MANGIONE - MM. BERBAZE - OURIAGHLI et MILIOTO.

ABSENTS : Mmes CHEBLI et YILDIRIM - MM. LA LEGGIA - RAHAOUI - ELHADI.

10 - Demande de subvention exceptionnelle de l'association « Far Futsal club »

Rapporteur : Mauro USAI

Exposé des motifs :

L'association « Far Futsal Club » organisera en janvier 2026 son traditionnel tournoi. Afin de lui permettre de mener à bien cette action, l'association sollicite une subvention exceptionnelle de 15 K€.

Le montant des dépenses 2025 de l'opération qui s'est déroulée au complexe Cerdan en janvier dernier s'est élevé à 39 919,44 €, les recettes s'élèvent à 37 392 €.

Le budget prévisionnel 2026 est évalué à 45 009 €, les recettes escomptées sont de 40 100 €.

Au vu du succès de cette manifestation au retentissement national, il est proposé au conseil municipal l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 15 K€.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, le conseil municipal :

- décide l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 15 K€.

Décision adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Laurent KLEINHENTZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr »